

Message à l'attention de tous les clients ISOCEL

Objet : Paiement des arriérés dus à ISOCEL pour mise à jour de votre situation client / Changement de mode de facturation et recouvrement

Cher client,

Nous vous informons que nous sommes dans un processus de changement de notre système de facturation et de recouvrement.

Nous revenons donc à notre politique de base qui repose sur un système de prépaiement (paiement avant consommation).

A cet effet, nous ne serons plus en mesure de fournir ce service à crédit.

Aussi invitons-nous nos chers abonnés ayant des arriérés de redevances de bien vouloir se rapprocher de l'Agence Commerciale sise en face du Hall des Arts en vue de la régularisation de leur situation client, au risque de se retrouver avec plusieurs mois d'arriérés lors du passage à ce nouveau système qui sera implémenté à compter du 1^{er} juillet 2011.

A cette date, tous les arriérés devront être apurés et la redevance du mois de juillet payée.

En cas de non règlement de la redevance de juillet au plus tard à la fin du mois de juin, vous verrez votre compte automatiquement désactivé.

En cas de difficulté de recouvrement des arriérés dus à notre société, nous nous verrons dans l'obligation de confier cette tâche à une structure spécialisée.

Nous vous remercions de votre aimable compréhension et restons à votre disposition pour tout autre renseignement.

La Direction Générale
ISOCEL SA

Hot Line : 21 31 20 11 et 80 700 700* / 8h - 22h en semaine / 8h - 18h le weekend

*Tarif d'un appel local